

3ème assemblée de quartier Gare-Halles

Mardi 11 janvier 2022

Habitants et habitantes présents (21 personnes) :

- Anne-Thérèse F.
- Karim H.-O.
- Dan K.
- Georges K.-B.
- Patrick F.
- Jean-Luc P.
- Armelle M.
- Camille L.
- Jean-Christophe F.
- Christophe L.
- Milo A.
- Pierre S.
- Myriam N.
- Laure F.
- Valérie L.
- Juliette F.
- Christian M.
- Jean-Yves B.
- Maud F.
- Hanna
- Anne-Marie V.

Personnel de la collectivité présent :

- Marie-Dominique DREYSSE, élue référente du quartier Gare-Halles, quartier Blanc, Laiterie
- Franck CIMBARO, directeur de territoire Tribunal Contades, Grande Ile-Finkwiller, Gare-Halles
- Léa LE THOMAS, chargée d'animation de la participation citoyenne
- Christelle LADENBURGER, chargée de mission de quartiers
- Sylvie BARRET, correspondante de quartiers

L'ordre du jour suivant était prévu :

- Désignation du rapporteur chargé de la rédaction du compte-rendu et du maître du temps
- Validation du compte-rendu de l'assemblée de quartier du 07/10/21
- Présentation de la démarche des assemblées de quartier et des ateliers de quartier citoyens
- Présentation du format interactif et temps du format
- Organisation interne à votre assemblée de quartier
- Information sur quelques projets de la collectivité
- Tour de table

1. Validation du compte rendu de la précédente assemblée de quartier du 07/10/21

Un habitant demande à ce que soit abordé le sujet de la future commission municipale d'occupation du domaine public et qu'y soient inclus les représentants des assemblées de quartier. La direction de territoire confirme que M. Ozenne souhaite la présence d'habitants des assemblées de quartier au sein de cette commission mais les modalités de fonctionnement ne sont pas encore connues. Les habitants et habitantes seront tenus informés dès qu'il y aura plus d'informations à ce sujet.

Autre point abordé : aux précédentes assemblées de quartier, la direction de territoire avait proposé que les enregistrements des assemblées soient rendus publics. La chargée d'animation de la participation citoyenne (CAPC) précise que les réunions de l'assemblée ne seront pas enregistrées. Un habitant rappelle qu'il est important que le compte-rendu soit validé avant toute publication et en début de chaque assemblée.

2. Présentation de la démarche des assemblées de quartier et des ateliers de quartier citoyens

L'assemblée de quartier est une instance participative qui permet aux habitants de se réunir pour faire le point sur ce qui va et sur ce qui ne va pas dans le quartier, pour développer des projets (les ateliers de quartier citoyens).

La présence des élus, celle de Mme Dreyssé en l'occurrence ce jour-là, est importante et légitime. À noter que notre élue de quartier est également présente sur d'autres temps forts de concertation, de déambulations, de temps d'aller-vers les habitants... Elle a également évoqué sa volonté de rencontrer les habitants par îlot de quartier, directement sur le terrain, des rendez-vous qui croiseront les autres temps forts autour des projets du quartier. Ces rencontres ne sont pas encore définies.

Elle est également un relai auprès d'autres élus, et d'autres élus peuvent aussi être présents à ces assemblées de quartier (exemple du sujet du stationnement).

Pour la rencontrer, une prise de rendez-vous est possible le samedi matin à la direction de territoire, au 33 rue Kageneck. Ces rendez-vous peuvent être pris auprès de son assistante Clémentine Charlier au 03 68 98 67 55 ou par mail : clementine.charlier@strasbourg.eu

Un habitant interpelle Mme Dreyssé pour lui demander d'informer les habitants de ses permanences dans un maximum de canaux d'informations, pas seulement dans les DNA et notamment sur le site de l'Eurométropole dans sa fiche d'identité. Mme Dreyssé répond qu'elle le fera sur sa fiche d'identité mais seulement jusqu'en mars. Elle demande à cet habitant de relayer sur les réseaux sociaux l'exactitude des informations sur sa permanence.

Il est possible de se rendre à d'autres assemblées de quartier, par exemple si l'une des thématiques qui y est abordée a un impact sur son quotidien. Les assemblées de quartier sont ouvertes à tous, ce qui est également le cas pour les ateliers de quartier citoyens.

Quels types de projets peuvent être proposés ? Cela peut concerner des thématiques variées comme la végétalisation, l'aménagement, les mobilités, la mise en place de boîtes à livres dans le quartier... Ces idées sont présentées aux autres habitants et habitantes lors d'une assemblée de quartier et toute personne intéressée peut rejoindre les projets proposés. Idéalement, il faut 5 personnes minimum sur un projet (ce nombre a été fixé par la municipalité) et il doit être voté en assemblée de quartier, pour pouvoir débiter.

La CAPC est là pour aider les groupes de projets à réfléchir à la manière de mettre en place leurs projets, également pour soulever des questions techniques. Elle fait le lien entre ces questions et les services compétents de la ville et peut organiser des rencontres entre ces groupes de projets et les services.

Plusieurs ateliers peuvent être menés en même temps, et d'autres pourront être menés en autonomie car l'assemblée de quartier ne peut pas tout gérer en même temps. Un participant se demande comment gérer le budget de fonctionnement pour avoir un reste en fin d'exercice. L'idée est de bien définir et voter sa répartition entre tous les participants.

Le budget de fonctionnement est de 3 000€ par année civile et par assemblée de quartier. Il permet de communiquer, d'imprimer et de boîter des flyers, par exemple, d'acheter de la nourriture et des boissons pour proposer des moments conviviaux entre habitants, à l'issue des réunions de l'assemblée. Le budget est aussi mobilisable pour organiser des assemblées de quartier avec des habitants d'autres quartiers, pour réserver des salles. À noter que la salle de réunion à la direction de territoire, 33 rue Kageneck, peut également être réservée auprès de Léa Le Thomas. La jauge est de 10 personnes en période COVID.

Les projets d'ateliers de quartier citoyens doivent-ils courir sur toute l'année civile ? Oui.

Par ailleurs, une connexion constante est nécessaire entre l'assemblée de quartier et les ateliers de quartier citoyens. Une idée est que l'ensemble des habitants ait accès aux avancements des ateliers de quartier citoyens/des projets et que ces avancements soient présentés lors des réunions de l'assemblée.

Les ateliers de quartier citoyens seront présentés aux élus référents de quartier, qui pourront les soutenir. Il est recommandé de les rencontrer (ainsi que les élus thématiques) afin qu'ils aient connaissance des projets proposés dans le cadre de l'assemblée de quartier et que leur faisabilité soit discutée, par exemple.

Est-il possible de publier sur la page dédiée à l'assemblée de quartier Gare-Halles du site de la participation citoyenne (<https://participer.strasbourg.eu/aq-centre-gare>) les ateliers « orphelins » dans le cadre d'un appel à citoyens volontaires qui n'auraient pas assistés aux assemblées de quartier ? En effet, nous nous retrouvons parfois face à des projets « orphelins » qui n'ont pas de porteur ou pas assez de membres, peut-être cela permettrait à des habitants d'autres quartiers également d'y participer. Réponse à apporter lors de la prochaine assemblée de quartier.

3. Présentation du format interactif

Deux temps sont proposés lors de ce format :

- Les porteurs de projets présentent leurs ateliers de quartier citoyens et font état de leurs avancées et de leurs questions + vote d'un atelier de quartier citoyen qui avait déjà été proposé à la précédente assemblée de quartier et qui devait être modifié avant d'être présenté à nouveau
- Un temps via un outil de post-it virtuels (Klaxoon) pour présenter les idées de projets proposées par les habitants depuis la première assemblée de juillet 2021, dans le but de créer de nouveaux groupes de projets et que les habitants et habitantes présents puissent proposer leurs nouvelles idées d'ateliers + un travail sur la communication qui est à améliorer

Présentation du projet « Coup de frais dans le quartier Gare » par Christophe L.

L'équipe projet a présenté l'état du projet dans le document suivant (également disponible en pièce jointe du mail) :

[Présentation Coup de frais sur le Quartier Gare - Assemblée de quartier 11012022.pdf \(strasbourg.eu\)](#)

Le constat a été posé que le quartier Gare est pauvre en arbres, en verdure. C'est un quartier très minéral qui a besoin de rafraîchissement. Mme Dreyssé précise que le quartier Gare est le quartier le plus minéral de la ville de Strasbourg. Les citoyens sont en train de travailler sur la possibilité d'y planter des arbres.

L'équipe projet souhaite rencontrer les techniciens pouvant les informer sur les questions suivantes :

1. Méthode de calcul de l'indice de canopée d'un périmètre donné, pour pouvoir chiffrer des objectifs au quartier ?
2. Qui peut les aider à définir le nombre d'arbres nécessaire pour atteindre ces objectifs ?
3. Qui peut les aider à définir les emplacements des arbres à planter ?
4. Répartition espaces publics/espaces privés. Terrains privés de la Ville.
5. Prévisions de l'augmentation de passages de piétons et de cyclistes dans le quartier (en relation avec l'augmentation du trafic ferroviaire). Flux des mobilités dans le quartier.
6. Informations et documents visuels (graphiques, plans, simulations...) sur les aménagements prévus pour assurer les différents cheminements vers la Gare
7. Végétalisation du toit de la médiathèque Olympe de Gouges
 - Contraintes techniques du projet
 - Choix des végétaux
 - Impact attendu de cette couverture
 - Est-il envisageable de rajouter d'autres cultures, par exemple potagères ?
8. Quel service de la collectivité s'occupe de ces sujets de toitures ? Y a-t-il des projets de mises en culture ?

Mme Dreyssé alerte sur la réalité qu'il faudra prendre en compte : le passage des véhicules de secours, l'accessibilité des pompiers, la présence de réseaux en sous-sol, les charges en toitures... La démarche n'est pas la même lorsqu'un projet est mené par les services de la ville et de l'Eurométropole ou par les citoyens.

Quelle faisabilité ? Mme Dreyssé propose qu'une rencontre ait lieu avec l'équipe technique compétente de la ville, en présence des porteurs du plan Canopée et d'autres ateliers de quartier citoyens, qui porteraient le même type de projet dans d'autres quartiers. Cela permettrait d'avoir des réponses sur comment végétaliser le quartier de façon pertinente ?

Christophe L. propose que la première réunion soit axée sur les questions 1 à 4 figurants sur le document de travail du groupe de projet (document publié sur la page de l'assemblée de quartier).

Contact des porteurs de projet :

- Christophe Lyonnet : christophe.lyonnet@outlook.com
- Myriam Niss : myriam.niss@gmail.com

Présentation du projet « Faire de la plateforme des signalements un véritable outil utilisé par les habitants » par Jean-Luc P.

L'habitant explique que cette plateforme est difficilement trouvable et insuffisamment connue. Ce projet vise à réfléchir à plusieurs aux possibilités de faire connaître cette plateforme de signalements.

Comment les habitants peuvent-ils s'approprier cette plateforme ? Une campagne de communication serait-elle appropriée ? Est-il nécessaire de travailler autour de l'ergonomie de la plateforme ? Il donne l'exemple de la SNCF qui a organisé un jeu concours pour encourager les habitants à signaler les difficultés rencontrées en gare de Strasbourg.

Vote de cet atelier de quartier : POUR

Lorsque l'atelier sera engagé, il sera possible de rencontrer la personne en charge du suivi de cette plateforme. Celle-ci est cadrée et n'accueille pas toutes les demandes. Exemple : si des échafaudages sont gênants, la sollicitation ne peut pas être traitée via la plateforme puisque ce type de problématique est rattaché au règlement du domaine public ou traité par la police du bâtiment.

Contact du porteur de projet :

- Jean-Luc Poussin : jeanluc.poussin@free.fr

Une habitante évoque un projet lié à la cohabitation entre les publics sur la place de la Porte Blanche et celle de Sainte-Aurélie, notamment sur la question de la réappropriation de ces espaces publics par les parents, les enfants. C'est un projet sur lequel sont mobilisés plusieurs parents d'élèves.

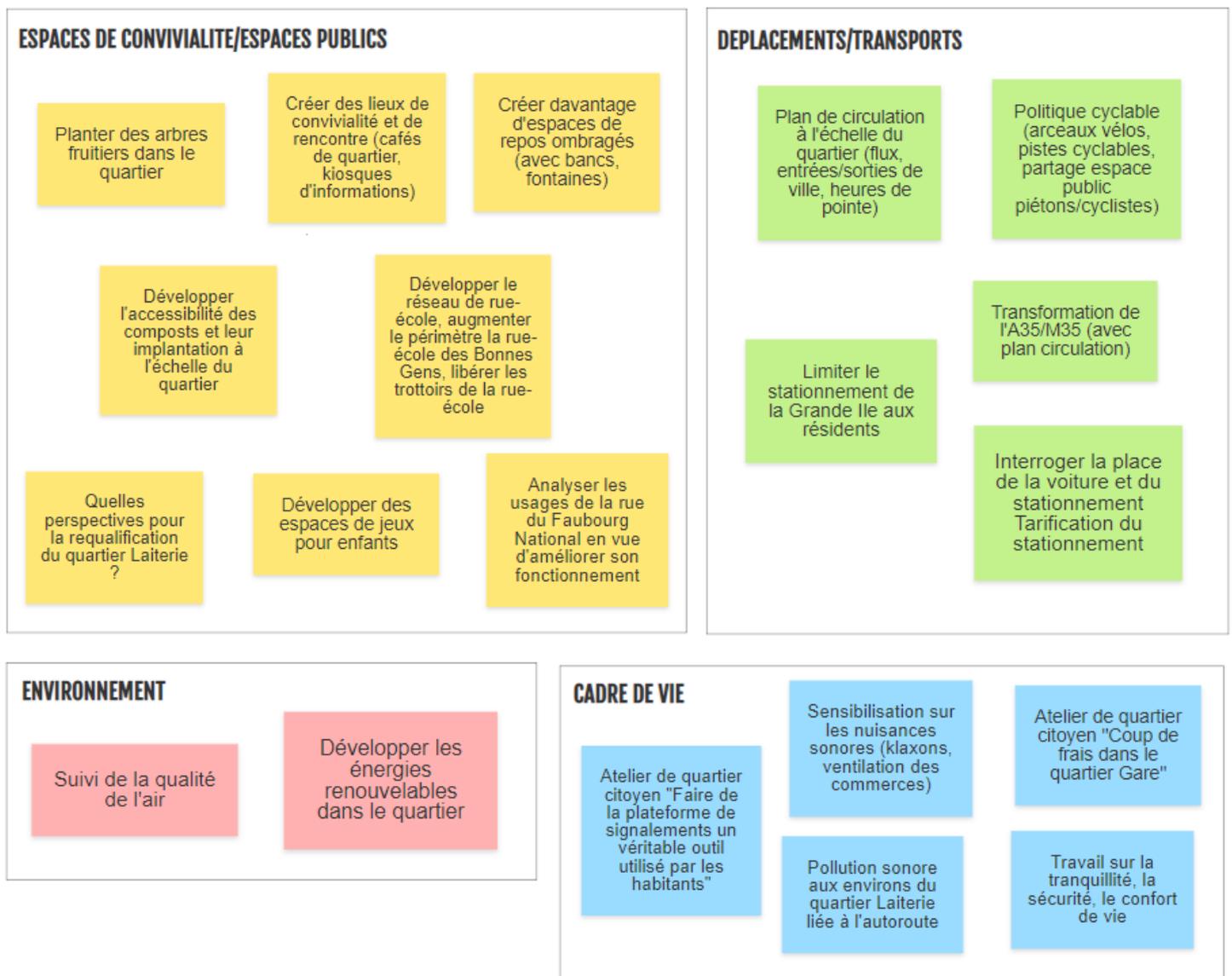
Pour l'instant, ce n'est pas un atelier de quartier citoyen, il a simplement été présenté ; il est proposé à cette habitante de le retravailler avec le groupe de parents d'élèves pour l'affiner et le présenter à la prochaine assemblée de quartier.

Un habitant interpelle Mme Dreyssé par rapport à la rencontre qui a eu lieu le 20/11/2021 entre certains représentants de la ville dont Mme Dreyssé, la directrice de l'école élémentaire Sainte-Aurélie ainsi que des parents d'élèves pour repenser l'espace public des places de la Porte Blanche et de Sainte-Aurélie, pour mieux se les approprier. La collectivité a répondu favorablement à l'invitation des parents d'élèves suite à un conseil d'école afin que cette réunion soit organisée en présence des services compétents. Un compte-rendu de cette réunion a été établi par les parents d'élèves. Ils ont indiqué être intéressés pour créer un atelier de quartier citoyen sur le sujet. Mme Dreyssé indique qu'il faut utiliser toutes les pistes, dont les ateliers de quartier citoyens, pour trouver une solution. Cet habitant propose de faire partie de cet atelier et prendra contact avec les parents d'élèves.

Format interactif : utilisation de l'outil numérique de post-it virtuels Klaxoon

- **Idées de projets déjà proposées** : ci-dessous

La CAPC a présenté ce tableau qui reprend toutes les idées de projets qui ont été proposées par les habitantes et habitants depuis la première assemblée de quartier (2 juillet 2021). L'idée était de voir si les habitants présents aujourd'hui étaient intéressés par un ou plusieurs projets déjà proposés (décrits dans les post-it qui ont été répartis par grandes thématiques), afin de constituer des groupes de travail sur ces sujets-là.

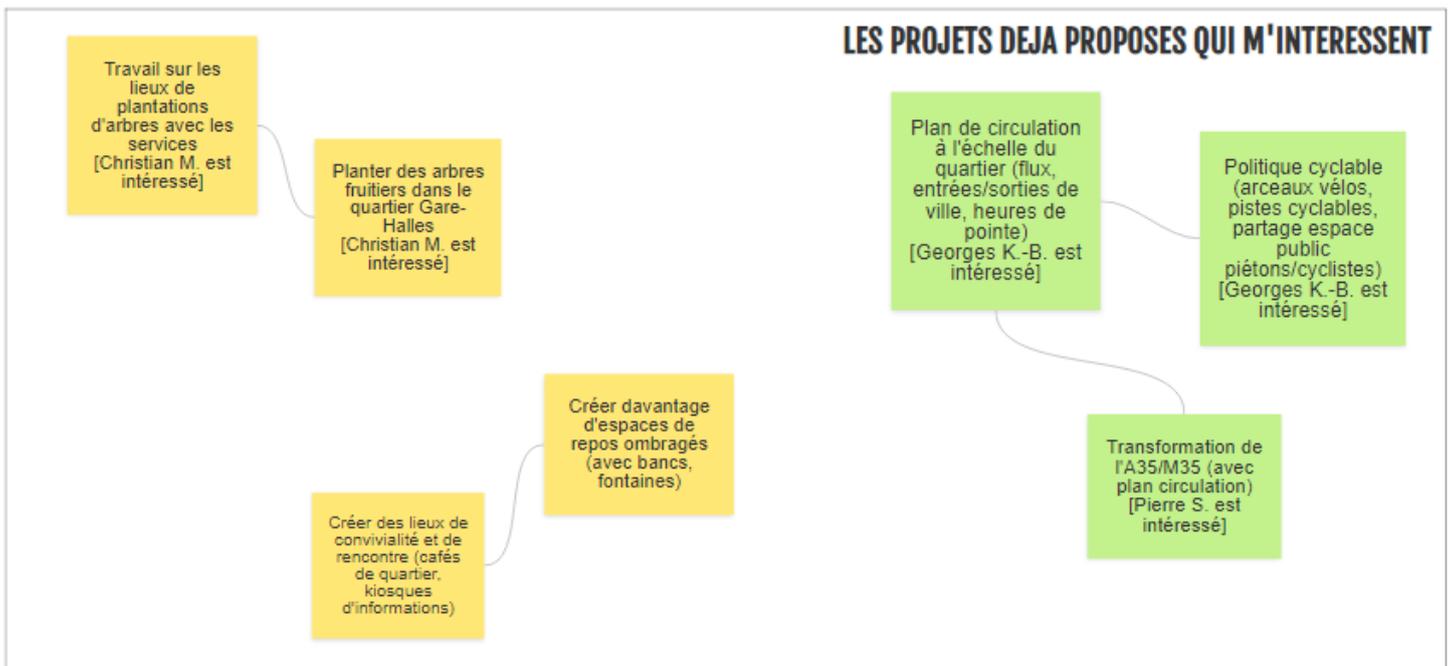


Lien des tableaux des post-it sur les projets :

<https://app.klaxoon.com/join/UKRRBCM>

- **Les idées de projets qui m'intéressent** : ci-dessous

Pour ce tableau ont été reprises les idées de projets déjà proposées auparavant (cf. tableau page précédente) sur lesquelles des habitants sont intéressés de travailler. Le nom des personnes intéressées par les projets a été noté dans les post-it. La CAPC invite chacun à alimenter ce tableau, directement sur le lien du site, en copiant et en collant dans cet encadré les post-it des idées déjà proposées et d'indiquer leurs noms et prénoms en-dessous. L'idée est de constituer de nouveaux ateliers de quartier citoyens.



Remarque : pour accéder et modifier/ajouter des éléments sur ce tableau, il est nécessaire de vous créer un compte Klaxoon, qui est gratuit (avec une adresse mail et un mot de passe). La fenêtre « Connexion » s'affiche automatiquement sur l'écran, il faut cliquer sur « S'inscrire gratuitement ». Si vous ne souhaitez pas vous créer de compte, vous pouvez informer la chargée d'animation de la participation citoyenne des éléments que vous souhaitez ajouter.

- **Mes idées de projets pour l'assemblée de quartier** : ci-dessous

Pour ce tableau, les habitants et habitantes peuvent proposer les projets qu'ils souhaitent développer pour leur quartier. Même chose que pour le tableau ci-dessus, chacun peut ajouter des post-it en indiquant leurs noms et prénoms pour également constituer de nouveaux ateliers de quartier citoyens.

MES IDEES DE PROJETS POUR L'ASSEMBLEE DE QUARTIER

Réappropriation
des espaces
publics par les
habitants (école
Ste-Aurélie)
[Camille L.,
Maud F. sont
intéressées]

Concernant la constitution de nouveaux ateliers de quartier citoyens, la direction de territoire travaille avec les services sur la plantation d'arbres dans les espaces publics. Il est proposé que soient associés les habitants pour ce travail de repérage de lieux de plantations d'arbres chaque année. Cela pourrait être fait dans le cadre de l'atelier de quartier citoyen « Coup de frais dans le quartier Gare » ou à l'occasion de la création d'un nouvel atelier, dédié à ce sujet.

Les membres du projet « Coup de frais dans le quartier Gare » demandent à y être associés et à y participer activement.

- **Communication sur l'assemblée de quartier et les ateliers de quartier citoyens**

La manière de communiquer sur l'assemblée de quartier et sur les ateliers qui sont développés par les habitants est importante et doit être améliorée, pour les ouvrir au maximum de personnes et à des publics qui ne viendraient pas d'eux-mêmes. Par manque de temps, ce tableau n'a pas pu être présenté lors de la réunion d'aujourd'hui mais l'idée est que le premier encadré reprend la communication qui a été faite par la chargée d'animation (« communication déjà réalisée »). Chacun peut alimenter le second encadré (« d'autres propositions pour améliorer la communication et ouvrir l'assemblée de quartier à d'autres publics ? ») afin de proposer de nouvelles manières de communiquer ou d'améliorer celles qui sont déjà proposées.

COMMUNICATION DEJA REALISEE

Publication des rendez-vous des prochaines assemblées de quartier sur les réseaux sociaux (Facebook de la Mission participation citoyenne)

Mail d'invitation aux habitants

Boîtage et affichage dans les commerces et établissements recevant du public

Communication via les journaux électroniques d'information (panneaux lumineux en ville)

Publication sur les sites Internet : plateforme de la participation citoyenne, strasbourg.eu

D'AUTRES PROPOSITIONS POUR AMELIORER LA COMMUNICATION ET OUVRIR L'ASSEMBLEE DE QUARTIER A D'AUTRES PUBLICS ?

Lien des tableaux de post-it sur la communication :

<https://app.klaxoon.com/join/GXWMCNA>

La fréquence des assemblées de quartier est environ tous les deux mois. Pour les prochaines réunions de l'assemblée de quartier, les habitants sont invités à les faire vivre, les porter, les organiser. Cela étant chronophage, la forme ne devant pas prendre le dessus sur le fond, une prochaine date de rencontre pourra être proposée début mars. La chargée d'animation de la participation citoyenne proposera également une réunion préalable à la prochaine assemblée de quartier, à laquelle est invitée toute personne intéressée par son organisation.

4. Informations sur les projets de la collectivité

Mme Dreyssé expose aux membres de l'assemblée de quartier les projets actuellement structurants, qui vont impacter le quartier Gare-Halles :

- Extension du tramway prévue pour rejoindre Schiltigheim et Bischheim et Gare/République par l'avenue des Vosges, ce qui aura un impact sur la gare et le boulevard
- Aménagement d'un Ring vélo qui est une circulation rapide qui réorganise les quais et qui sera dévolue aux vélos pour éviter qu'ils empruntent le centre-ville
- Prolongation du BHNS (Bus à Haut Niveau de Service) : la ligne se poursuit boulevard de Metz, de Nancy, de Lyon jusqu'au centre administratif et aux quais universitaires. Cette ligne desservira de nombreux services publics
- La Semencerie dans le secteur Laiterie : la ville s'est portée acquéreur pour éviter sa démolition, des artistes souhaitent continuer à y élaborer leurs projets.

Parmi ces projets exposés, le quotidien des habitants est une préoccupation majeure. Le grand défi est de savoir comment faire pour bien vivre ensemble dans ce quartier d'entrée de ville, en termes de première exposition.

D'autres points ont été abordé :

- La circulation des personnes à mobilité réduite rue du Maire Kuss ou pendant le marché de Noël
- Liaison à rétablir : Gare Halles, que cela soit plus marchable
- Réaménagement de la Petite rue de la Course : une réflexion est en cours, il faut veiller aux articulations. Un habitant interpelle Mme Dreyssé afin de lui demander quand sera refaite cette rue, notamment pour les voyageurs faisant 300 mètres du tramway Faubourg National à la gare pour prendre leur train. Mme Dreyssé indique qu'ils sont en attente de validation des budgets et de la programmation de l'intervention sur cette rue.
- Projet Place Braun : il y a également une réflexion qui est en cours, il faut également veillez aux articulations

La réunion de l'assemblée de quartier se termine à 21h30.